

Compte-rendu du Conseil Syndical du 2 mars 2021

Présents : 8

M. Jacques ADRIANSEN – M. Éric BADET – M. Jérôme BONNOT – Mme Julie GENET – Mme Sandrine GRAPPEY – M. Christophe GESLOT – Mme Anne OLSZAK – Mme Sylvie ZILIO

Absents excusés : /

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Éric BADET

Présidence de séance : Mme Anne OLSZAK

Début de séance : 19h32

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 15 DÉCEMBRE 2020

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Syndical en date du 15 décembre 2020 est, soumis à l'approbation des Membres du Conseil Syndical.

Les conseillers syndicaux sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ces documents.

Aucune remarque formulée.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte-rendu de la séance du 15 décembre 2020.

2/ DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

Mme la Présidente informe des dépenses effectuées depuis la dernière séance du Conseil :

- Le Ptit Dep : vérification fenêtres et portes-fenêtres → 336,00 €
- Allianz : assurance œuvres d'art : 350,00 €
- ET Solutions : changement disque dur sur ordinateur institutrice → 120,00 €
- ET solutions : changement d'une pièce sur ordinateur institutrice → 109,00 €

Remarques : le tarif de l'assurance des œuvres d'arts est relativement élevé avec Allianz, un comparatif avec d'autres compagnie d'assurance est demandé lors du renouvellement du contrat.

Les membres du syndicat prennent acte de ces informations.

3/ OPÉRATION « ISOLATION THERMIQUE ET LUMINEUSE DES ÉCOLES D'OSSELLE-ROUTELLE (+CANTINE) ET DE ROSET-FLUANS » - VALIDATION DE L'OPÉRATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

Madame la Présidente expose aux élus le projet d'installation de films sur les fenêtres des écoles Simone Veil et Nelson Mandela afin de lutter contre la chaleur excessive des beaux jours et de diminuer les reflets lumineux dans les salles de classe.

Plusieurs entreprises ont été contactées et nous ont fait parvenir un devis.

Cette opération est susceptible d'être subventionnée par l'État dans le cadre de la DSIL et par la CAF.

L'objet de cette délibération est d'accepter le principe de cette opération, d'autoriser Madame la Présidente à demander une subvention auprès de l'Etat et la CAF, et de valider le plan de financement correspondant.

Il est proposé d'utiliser le devis de l'entreprise AGIPUB d'un montant de 5 045,00 € H.T.

Plan de financement :

- Subvention DSIL (Etat – 50%) :	2 522,50 €
- Subvention CAF – (50% des parties Francas) :	850,00 €
- Fonds propres :	1 672,50 €

Remarque : la mise en place de film sur les portes-fenêtres des Francas est à réenvisager vue l'orientation nord de ces ouvrants.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve le projet d'installation des films aux écoles.**
- **Valide le plan de financement proposé ci-dessus.**
- **Autorise Madame la Présidente à demander des subventions à l'Etat et à la CAF.**

4/ RENÉGOCIATION DE L'EMPRUNT N°0000111123 DU CRÉDIT AGRICOLE

Madame la Présidente rappelle aux élus que le Sivos a contracté auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté l'emprunt référence 0000111123 d'un montant initial de 600 000,00 €.

Après rencontre avec le Crédit Agricole, ce dernier propose de réaménager cet emprunt selon les modalités suivantes :

Montant Capital restant dû :	493 295,07 €.
Durée résiduelle :	216 mois.
Taux initial de l'emprunt :	3,30%.
Taux réaménagé fixe :	1,80%.
Périodicité :	Annuelle.
Frais de dossier :	600,00 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Accepte la proposition de réaménagement du prêt contracté auprès du Crédit Agricole.**
- **Autorise Madame la Présidente à signer l'avenant de réaménagement et tous documents se rapportant à cette affaire.**

5/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Mme la Présidente présente le compte de gestion du Trésorier

Le comité syndical étudie en détail le compte de gestion 2020 du SIVOS établi par le receveur municipal, qui se présente comme suit :

En euros	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Section d'investissement	- 43 267,93		-3 109,71	- 46 377,64
Section de fonctionnement	77 217,86	43 267,93	40 465,87	74 415,80
Totaux	33 949,93	43 267,93	37 356,16	28 038,16

Après avoir vérifié la conformité des reports 2019, le compte de gestion 2020 du budget du SIVOS RPI des 3 Moulins établi par le receveur municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Madame la Présidente sort de la salle à 20h20 pour le point suivant et ne participera ni au débat ni au vote.

6/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

M. Jacques Adriansen, 1^{er} vice-Président, présente le compte administratif.

Le Conseil étudie en détail le compte administratif 2020 qui se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement exercice 2020 :	Recettes de fonctionnement exercice 2020 :
206 417,27 €	246 883,14 €

Excédent de l'exercice 2020 :	40 465,87 €
Excédent antérieur reporté :	77 217,86 €
Part affecté à l'investissement :	43 267,93 €
Excédent global de clôture 2020 :	74 415,80 €

Dépenses d'investissement exercice 2020 :	Recettes d'investissement exercice 2020 :
48 723,67 €	45 613,96 €

Déficit de l'exercice 2020 :	-3 109,71 €
Déficit antérieur reporté :	- 43 267,93 €
Déficit global de clôture 2020 :	- 46 377,64 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide le compte administratif 2020.

Retour de Madame la Présidente à 20h29.

7/ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de **74 415,80 €**,

Considérant que la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de **46 377,64 €**,

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

Compte 1068 : 50 000,00 €

Compte R002 : 24 415,80 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme proposé ci-dessus.

8/ BUDGET PRIMITIF 2021

Mme la Présidente présente au Comité Syndical le budget primitif de l'exercice 2021 et fait sa présentation chapitre par chapitre.

Ce document se présente comme suit :

Section de fonctionnement (en Euros) :

Vote	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	272 923,80	248 508
+	+	+
Reports 002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	24 415,80
=	=	=
Total de la section de fonctionnement	272 923,80	272 923,80

Section d'investissement (en Euros) :

Vote	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	53 010	99 387,64
+	+	+
Restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	46 377,64 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=	=	=
Total de la section d'investissement	99 387,64	99 387,64
Total du budget	372 311,44	372 311,44

La Présidente invite ensuite les conseillers syndicaux à faire part de leurs observations, ou si nécessaire leurs demandes d'explications. L'état de la dette leur est également présenté.

Aucune observation.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le Budget Primitif 2021 tel que présenté ci-dessus.

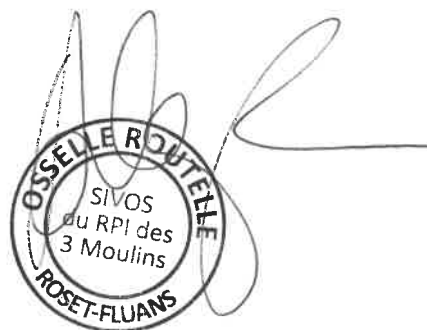
9/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Possibilité de mailing information aux parents pour SIVOS, APE : ce sera notifié dans la fiche de renseignements demandée aux parents à la rentrée.
- Synthèse questionnaire
- Le prochain conseil d'école est prévu le 23 mars 2021 à 18 h à Roset-Fluans : à ce jour, il est prévu 6 personnes en présentiel et les autres participant(e)s en distanciel.
- Prochain conseil syndical du SIVOS le 25 mars 2021 à 19 h 30.

Fin de séance à 21h34.

La Présidente,

Anne OLSZAK



Courrier à destination des parents d'élèves du Sivos du Rpi des 3 Moulins

Madame, Monsieur,

Au cours du mois de décembre 2020, un test a été réalisé à la cantine scolaire avec un changement temporaire de prestataire : Carte Blanche.

Cet essai a donné lieu à un questionnaire qui vous a été envoyé à la mi-décembre afin d'orienter les décisions du Sivos. Environ 30% des familles ont répondu.

Il ressort des réponses qu'une très grande majorité des parents ayant répondu sont satisfaits du fonctionnement actuel de la cantine scolaire et de l'alimentation proposés par le prestataire actuel : Cuisines d'Uzel.

Par conséquent, il a été décidé de ne pas changer pour le moment de prestataire de restauration scolaire.

Le questionnaire fait également ressortir que les parents souhaitent que leurs enfants puissent bénéficier d'une alimentation plus locale, plus « Bio » et plus responsable.

C'est pourquoi nous restons attentifs aux besoins des enfants et gardons contact avec Carte Blanche qui souhaiterait vous exposer directement son mode de fonctionnement et sa « philosophie » alimentaire quand les conditions sanitaires le permettront.

La synthèse complète du questionnaire est consultable sur les sites internet des communes.

En vous remerciant pour votre participation au questionnaire.

Cordialement.

Les élus du Sivos.